



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ardèche

**POLE DU 1<sup>er</sup> DEGRE**

Affaire suivie par :  
Murielle Deldon  
Tél : 04 75669319  
Mél : murielle.deldon@ac-grenoble.fr

Privas, le 13 mars 2023

18 place André Malraux  
BP 627  
07006 PRIVAS Cedex

L'inspecteur d'académie – directeur académique  
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

à  
Mesdames et messieurs les enseignants du premier  
degré public

s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale

**Objet : Appel à candidatures : labélisation pour une affectation sur les postes « classe dédoublée » dans le cadre du dispositif « 100% de réussite en GS, CP et CE1 » en REP- Mobilité départementale 2023.**

**P.J. :**

Annexe n°1 – liste des écoles en REP, du nombre de postes « classe dédoublée » par école et des postes vacants parmi ces postes à la rentrée 2023

Annexe n°2 – imprimé de candidature

**Cet appel à candidature ne concerne que les nouveaux professeurs souhaitant être affectés sur ce type de poste.**

Dans le cadre de la mobilité départementale, certains postes, dits à exigences particulières, nécessitent la vérification préalable auprès du candidat de la détention de titres ou de diplômes ou de la possession d'une compétence ou d'une expérience particulière.

Les postes d'enseignant chargés des classes dédoublées dans le cadre du dispositif « 100% de réussite en GS, CP et CE1 » sont des postes à exigences particulières. Pour ces postes, les compétences ou expériences particulières doivent être étudiées par une commission départementale en amont de la mobilité. Le départage des candidats dont les compétences ont été validées qui candidatent sur un même poste se fait au barème.

A ce titre, afin d'établir une labélisation sur ces postes, un appel à candidature est mis en place. La commission recevra les candidats avant l'ouverture du serveur.

Les personnels intéressés doivent constituer un dossier de candidature composé de :

- Une lettre de motivation ;
- L'imprimé de candidature complété (Annexe 2).

Ce dossier de candidature doit être retourné au Pôle du 1<sup>er</sup> degré par courriel ([ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr)) :

**Au plus tard le 20 mars inclus.**

Les candidats seront ensuite convoqués pour un entretien devant une commission départementale prévue le mercredi 29 mars 2023. La date sera confirmée et l'horaire précisé par courriel aux candidats.

**L'inspecteur d'académie – directeur académique  
des services de l'Education nationale de l'Ardèche**

**Thierry AUMAGE**

Pour le Directeur académique  
des services départementaux  
de l'Education nationale de l'Ardèche  
La Secrétaire générale  
Isabelle CHAILLAN